

Message du Conseil d'administration de votre Fonds

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Vous recevez le présent avis en votre qualité d'actionnaire du compartiment suivant de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV (le « Fonds »), un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. Il est important et requiert votre attention immédiate.

Le présent avis n'a pas été revu par la banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs du Fonds et de la Société de gestion estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec les Réglementations de la Banque centrale sur les OPCVM. Les Administrateurs ont pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'à la date de la présente Circulaire, les informations figurant dans celle-ci sont conformes aux faits et n'omettent aucun élément susceptible d'en affecter la teneur. Les Administrateurs assument la responsabilité des informations contenues dans la présente Circulaire.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, veuillez consulter immédiatement votre courtier, conseiller juridique, comptable ou tout autre professionnel dûment habilité. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans le Fonds, veuillez faire parvenir le présent avis au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire. Les informations contenues dans cette Circulaire ne sont pas exhaustives et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal. Toute demande de rachat de vos actions peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Veuillez consulter vos propres conseillers professionnels pour connaître les implications du changement de politique d'investissement et de la souscription, l'achat, la détention, la conversion ou la cession d'actions en vertu des lois des juridictions dans lesquelles vous êtes susceptible d'être soumis à l'impôt.

Sauf mention contraire, tous les termes commençant par une lettre majuscule utilisés dans la présente lettre et qui n'y sont pas autrement définis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus du Fonds daté du 17 avril 2025 (le « Prospectus »).

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente des modifications apportées au compartiment JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Carbon Transition Global Equity (CTB) UCITS ETF (le « Compartiment ») compte tenu de la vente de l'indice du Compartiment par J.P. Morgan Investment Management Inc à Solactive AG, avec effet au 31 juillet 2025 (la « Date d'entrée en vigueur »).

Les détails et le calendrier des changements, ainsi que leur impact sur le Compartiment, figurent ci-dessous et dans les pages suivantes. Dans la pratique, il n'y aura pas de changement au niveau du mode de gestion du Compartiment.

Nous vous invitons à en prendre connaissance. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Lorcan Murphy

Pour le Conseil d'administration

Changement concernant l'Indice du Compartiment – en vigueur à partir du 31 juillet 2025

Motif des changements

En vertu du Règlement sur les indices de référence (2016/1011/UE), les indices administrés dans un « pays tiers » sont tenus de se conformer au règlement avant le 31 décembre 2025.

L'indice du Compartiment, à savoir le JPMorgan Asset Management Carbon Transition Global Equity Index (l'« Indice »), est administré par J.P. Morgan Investment Management Inc, qui est considéré comme un « administrateur de pays tiers ».

Il a été décidé de vendre l'Indice à Solactive AG, qui assume actuellement les fonctions d'Agent de calcul de l'indice. Solactive AG agit également en qualité d'administrateur agréé en vertu du Règlement sur les indices de référence pour d'autres indices et indices de référence.

Le Fonds

Nom	JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV
Forme juridique	ICAV
Type de fonds	OPCVM
Siège social	200 Capital Dock 79 Sir John Rogerson's Quay Dublin 2 Irlande
Téléphone	+353 (0) 1 6123000
Numéro d'enregistrement (Banque centrale)	C171821
Administrateurs	Lorcan Murphy, Bronwyn Wright, Samantha McConnell, Travis Spence, Stephen Pond
Société de gestion	JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Changement concernant l'Indice du Compartiment

Dans le sillage de la vente de l'Indice à Solactive AG, les changements suivants prendront effet à la Date d'entrée en vigueur :

- L'Indice sera renommé Solactive J.P. Morgan Asset Management Carbon Transition Global Equity Index
- Solactive AG remplacera J.P. Morgan Investment Management Inc en tant que Fournisseur d'Indice
- L'indice MSCI World sera remplacé par l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap en tant qu'Univers d'investissement à partir duquel les composantes de l'Indice (les « Titres de l'Indice ») sont sélectionnées.

Aucune modification ne sera apportée à la méthodologie de l'Indice, qui pourra toujours être obtenue auprès de Solactive. Toutefois, le nouvel Univers d'investissement impliquera certains changements au niveau des Titres de l'Indice, ce qui fera évoluer la composition du portefeuille du Compartiment. La rotation du portefeuille devrait rester limitée, avec des coûts de transaction inférieurs à 1 pb.

A la Date d'entrée en vigueur, le supplément du Compartiment sera mis à jour afin de refléter ce qui précède.

Les modifications sont apportées aux suppléments, aux Documents d'informations clés et Documents d'information clé pour l'investisseur (collectivement, les DICI) concernés, dont la version amendée sera disponible sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.ie. Comme pour tout investissement dans le Fonds, il est important de prendre connaissance des DICI pertinents et de se tenir au courant des modifications qui peuvent y être apportées. Veuillez noter que toutes les conditions et restrictions relatives au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, s'appliquent.

Domicile: Irlande. Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse: J.P. Morgan (Suisse) SA, Rue du Rhône 35, 1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM56794 | CH_FR | 07/25